



JOURNAL N° 291

Réunion du 26 février 2009

Président de séance : Mr de Vries

Présents : Mmes Foulquier, Nozières, Mrs Billot, Chamoux, de Vries, Lavezzi, Le Thiec, Macé, Nozières, Siguier.

Pouvoirs : Mme Blanchart, Mr Patrizi,

Absents : Mrs Bonnin, Foissy, Tsola, Trion Yao Cla.

I-Préparation de l'Assemblée générale

Huit membres du conseil, en fin de mandat, ou du fait de leur déménagement, ne se représentent pas.

C'est donc une période de renouvellement importante, qui va devoir trouver des volontaires.

Délégué de square, membre ou responsable de commission, trésorier, de nombreux postes sont à pourvoir.

C'est une situation tout à fait ordinaire, qui marque la vie de notre ASL.

C'est éviter toute sclérose par des membres du conseil ne vivant que sur des acquis antérieurs, que de recevoir de nouveaux élus, destinés à apporter la vision des nouveaux arrivants.

Si la nécessaire adaptation d'une association dynamique.

La démonstration est faite depuis bientôt 40 ans de l'intérêt de notre choix d'autogestion, tant sur un plan financier que qualitatif, il perdurera tant que la majorité d'entre nous y adhérera.

II-Info pignons:

Les nouvelles parcelles ont été enregistrées au cadastre et chaque acheteur a reçu un avis émanant du notaire.

Outre le prix d'acquisition du terrain, y figurent les frais, qui vont de 700 à 900 €.

À ces deux éléments, il faut rajouter les frais de géomètre qui correspondent à 90 € environ, pour les parcelles «ordinaires» et de 400 à 500 €, pour celles qui ont nécessité un bornage.

Il faut également déduire pour chacun les 30 € déjà versés.

III-Info solaire :

Dernier pointage, 110 intéressés, 25 ne le sont pas, 28 ne savent pas, 16 sans réponses.

IV-Civisme :

A la suite de la plainte déposée au commissariat et l'information faite à la mairie, dont nous avons fait état dans le journal numéro 290, le Commissaire de police, par lettre du 17 février 2009 nous a fait part de son intérêt pour la qualité de vie des habitants et des instructions qu'il a données, de ce fait, afin que des passages réguliers aient lieu dans la résidence, pour prévenir toute nuisance.

Madame le Maire, nous a également écrit pour nous faire savoir qu'elle était sensible à la situation évoquée.

Cependant dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 mars, une poubelle (décidément) de la mairie cette fois, a été arrachée et transportée, peut-être pour être déposé avec son bloc de béton sur la rue Debussy.

Visiblement dérangés, les coupables n'ont pas pu mener leur projet à terme.

Une nouvelle plainte sera déposée, d'autant qu'en l'espèce, il pouvait s'agir d'un acte dangereux.

Un résidant du square Ravel, s'est plaint d'une casse de pots de fleurs, la même nuit.

N'hésitez pas signaler aux délégués de square, tout fait suspect, afin que nous puissions obtenir des informations convergentes.

ASSEMBLEE GENERALE LE 21 MARS 2009.

A PARTIR DE 14H.

A LA MAISON GEORGES BRASSENS.